

# TOUTES ET TOUS

## Le 26 janvier



## en grève et manifestation

TULLE 14h30 Cité Administrative  
GUÉRET 10h30 DSDEN place Varillas  
LIMOGES 14h30 Rectorat

## SALAIRES

### Prime d'attractivité : vraiment attractive ?

La nouvelle indemnité de début de carrière annoncée en octobre sera dégressive : de 100€ mensuels à l'échelon 2 (les stagiaires en seront donc exclus !) jusqu'à 36€ au 7ème échelon, rien pour les échelons supérieurs. Elle viendra corriger en partie la faiblesse des débuts de carrière mais restera bien insuffisante pour combler le gouffre qui sépare nos rémunérations de celles des enseignants des autres pays. Les nouveaux contractuels toucheront une indemnité de 54€ par mois là aussi insuffisante. Il faudra tout de même attendre mai 2021 pour les toucher, il n'y a pas de petites économies.

### Prime d'équipement pour solde de tout compte ?

69% des professeurs/CPE/Psy-EN sont exclus de la prime d'attractivité. Ce sont pourtant 275 € nets de pouvoir d'achat par mois qui ont été perdus par un-e collègue certifié-e/CPE/Psy-EN au 8e échelon, en 10 ans, sous l'effet du gel du point d'indice et de l'inflation ! Faudrait-il alors se contenter des 12,50 € par mois de la prime d'équipement (150 € annuels) dont CPE et documentalistes sont par ailleurs exclu-e-s ?

### Rien pour les AED et les AESH !

Aucune mesure pour les AED et AESH maintenus dans une précarité indigne (salaires, contrats, conditions de travail...).

### La revalo il la faut !

**Le salaire net moyen dans le second degré est inférieur de 27% au salaire moyen des autres cadres de la Fonction publique d'État, les certifié-e-s après 15 ans de carrière touchent 22% de moins que les enseignant-e-s des 23 pays de l'UE membres de l'OCDE.** Les mesurettees annoncées par Blanquer sont largement en deçà des besoins et des attentes. Elles ont été concédées, sous la pression, par un ministre affaibli qui a pour l'instant renoncé à exiger des contreparties. Mais elles pourraient ressurgir à l'occasion du Grenelle de l'Éducation, véritable mascarade : les missions de « l'enseignant-e du 21ème Siècle » risquent d'être considérablement alourdies ! Nul doute que le niveau de mobilisation du 26 janvier sera observé avec attention. **N'ayons aucune retenue, exigeons les salaires qui nous sont dus !**



# LE DÉNI DE RÉALITÉ, ÇA SUFFIT !

## RENTRÉE 2021 : académie de Limoges

### LE PREMIER MINISTRE :

« L'Éducation nationale, notre majorité l'a particulièrement choyée, et nous allons continuer à le faire »

**LA RÉALITÉ : -83 emplois dans le Limousin depuis 2018, soit -1 494 heures de DGH ou 3 collèges de 500 élèves non financés par Blanquer**

23 postes supprimés dans l'académie à la rentrée 2021 ! Cela représente -414 heures dans la DGH académique, l'équivalent d'un collège de 450 élèves à financer par redéploiement !

Conséquences :

- Suppressions de postes en établissement
- Plus d'élèves par classe
- Multiplication des compléments de services
- Conditions d'affectation dégradées
- Conditions d'emploi dégradées pour les TZR
- Moins de réemploi des collègues non-titulaires
- Epuisement professionnel du fait des heures sup'

## LYCÉE

### LE MINISTRE :

« Je pense qu'il y a beaucoup d'enseignants qui sont en faveur de cette réforme »  
Blanquer

**LA RÉALITÉ : enseignants et les élèves sous pression permanente**

- Programmes infaisables, calendrier intenable des épreuves de spécialités dont le report en juin s'impose en période de pandémie comme en temps normal
- Grand oral pipeau et hors sol dans ses contenus et ses modalités
- Lycée à la carte et bac maison profondément inégalitaires
- Augmentation des effectifs, éclatement du groupe classe, baisse des possibilités de dédoublements
- ParcoursSup : opacité et sélection à tous les étages
- Rentrée 2021 : pour 400 élèves de plus, 10,5 postes supprimés et +405 HSA !

## COLLÈGE

### LE MINISTRE :

« Les personnels de l'Education ont toute ma confiance »  
Blanquer

**LA RÉALITÉ : un exercice professionnel toujours plus éprouvant**

- Gestion calamiteuse du COVID : absence de mesures suffisantes, notamment de mise en place d'accueil en demi groupes ; dispositif une salle/une classe qui pose plus de problèmes qu'il n'en résout
- Effectifs chargés et absence de possibilités réelles de travailler en demi-groupes
- Auto évaluation bureaucratique des établissements pour davantage soumettre le métier
- Inclusion à marche forcée et sans moyens
- Menaces fortes sur l'Éducation prioritaire

## DÉCENTRALISATION : LOI 4D

- Projet de transfert des infirmières scolaires aux collectivités territoriales
- Passage des gestionnaires sous l'autorité partagée des départements.
- Soumission des adjoints-gestionnaires à l'autorité fonctionnelle de collectivités.

## CRISE SANITAIRE

- Des conditions sanitaires non garanties.
- Une improvisation permanente : « incohérence, ordres et contre-ordres ».
- Moyens, programmes, examens : rien pour tenir compte des effets de la pandémie.

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE, LE 26 JANVIER !**

